



OIC/2-ICLM/2013/MIN/REP/FINAL

**RAPPORT DE
LA DEUXIEME SESSION DE LA
CONFERENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES DU
TRAVAIL**

**BAKOU, REPUBLIQUE D'AZERBAIJAN
25-26 Avril 2013/15-16 Joumada II 1434H**

**RAPPORT DE
LA DEUXIEME SESSION DE LA
CONFERENCE ISLAMIQUE DES MINISTRES DU
TRAVAIL**

BAKOU, REPUBLIQUE D'AZERBAIJAN
25-26 Avril 2013/15-16 Jomada II 1434H

1. La deuxième session de la Conférence islamique des Ministres du Travail (CIMT/ICLM) s'est tenue à Bakou, en République d'Azerbaïdjan, les 25 et 26 Avril 2013 (15-16 Jomada Al Thani 1434H).

2. La Conférence a groupé les Ministres chargés du travail et de l'emploi, les chefs de délégation de 38 Etats membres, les représentants du Secrétariat Général et des institutions de l'OCI, et ceux des organisations régionales et internationales. (Cf. Liste des participants à l'**Annexe-I**).

CÉRÉMONIE D'OUVERTURE

3. Après la récitation de quelques versets du Saint Coran, S.E. Dr. Mufrij Bin Sa'ad Al-Huqbaani, Vice-ministre du Travail du Royaume d'Arabie Saoudite, qui a pris la parole en sa qualité de Président de la Première Conférence islamique des Ministres du Travail (CIMT/ICLM) a prononcé le discours d'ouverture de la seconde session. Le Dr. Mufrij a fait un large tour d'horizon sur les diverses activités de l'OCI dans le domaine du travail, de l'emploi, de la sécurité et de la santé au travail, et de la protection sociale, tout en mettant plus particulièrement l'accent sur les progrès accomplis dans la mise en œuvre des multiples projets et programmes de l'Organisation.

ÉLECTION DU BUREAU

4. La Conférence a élu les membres de son Bureau comme suit:

- Président: République d'Azerbaïdjan.
- Vice-président: République du Yémen
- Vice-président: République de Gambie
- Vice-président: Etat de Palestine
- Rapporteur: Royaume d'Arabie Saoudite

5. Dans le discours qu'il devait prononcer à son tour en tant que président de la 2^{ème} session, S.E. M. Fizuli Alakbarov, Ministre du Travail et de la Protection sociale de la Population de la République d'Azerbaïdjan, a énuméré les principaux défis auxquels fait face le monde musulman, et qu'il doit relever tout en s'efforçant de maîtriser les conséquences des crises sociopolitiques et économiques mondiales. Soulignant la nécessité de trouver une solution urgente et concertée aux problèmes du chômage des jeunes et des femmes, de la baisse de la productivité et du développement des ressources humaines, le Ministre a pointé du doigt les domaines potentiels de coopération entre les Etats membres de l'OCI. Il s'agit, entre autres, de la réduction de la pauvreté, d'une meilleure utilisation des capacités d'innovation du marché du travail, et de l'échange des meilleures pratiques liées aux mécanismes de protection des travailleurs.

6. Prenant à son tour la parole, Son Excellence le Professeur Ekmeleddin Ihsanoglu, Secrétaire Général de l'OCI, a exprimé sa gratitude à S.E. M. Ilham Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan, ainsi qu'à son gouvernement, pour leur généreuse initiative d'accueillir la deuxième session de la CIMT et pour toutes les dispositions prises en vue d'en garantir le succès. Il a souligné que l'élaboration d'un plan d'action commun pour promouvoir la création d'emplois, garantir le droit au travail et les droits des travailleurs et étendre le champ de la couverture sociale, est directement liée à l'objectif fondamental de réduction de la pauvreté que les Etats membres de l'OCI se sont engagés à concrétiser. Tout en remerciant l'Indonésie de son offre d'abriter la troisième session de la CIMT, le Secrétaire général a exhorté la Conférence à identifier les mesures à effet rapide susceptibles de booster les actions nationales et multilatérales et de permettre aux Etats membres de l'OCI et à leurs peuples de relever les défis du développement.

AUDIENCE AVEC LE PRESIDENT DE L'AZERBAÏDJAN

7. Les chefs de délégation ont été reçus en audience par S.E. M. Ilham Aliyev, Président de l'Azerbaïdjan, au Palais présidentiel à Bakou, le 25 Avril 2013, audience au cours de laquelle le Chef de l'Etat a gracieusement proposé la création d'une institution de l'OCI spécialisée dans les questions du Travail et de l'Emploi, qui serait basée à Bakou.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL

8. La Conférence a adopté son ordre du jour et son programme de travail (**Annexe II** et **Annexe III**, respectivement).

9. Le Président de la Réunion des Hauts Fonctionnaires (RHF/SOM) préparatoire à la deuxième session de la CIMT a présenté le rapport sur la réunion, qui s'est tenue à Bakou les 23 et 24 Avril 2013. La Conférence a adopté le rapport de la SOM, tel que figurant à l'**Annexe IV**.

10. Au cours du débat général, les Ministres et Chefs de Délégation ont pris la parole à tour de rôle pour évoquer leurs divers programmes nationaux, tout en insistant sur les domaines de collaboration potentielle avec l'OCI.

EXAMEN ET ADOPTION DU CADRE DE COOPÉRATION DANS LE DOMAINE DU TRAVAIL, DE L'EMPLOI ET DE LA PROTECTION SOCIALE

11. La Conférence a adopté le Cadre de Coopération de l'OCI dans le domaine du Travail, de l'Emploi et de la Protection Sociale, qui avait été préalablement examiné par la Réunion des Hauts Fonctionnaires. Le Cadre comporte, entre autres, les objectifs suivants: définir un objectif concret et commun dans le domaine de la coopération entre les Etats membres pour ce qui est du renforcement des capacités, de la lutte contre le chômage, des travailleurs migrants, de la stratégie d'information sur le marché du travail et de la protection sociale; et, aussi, ajuster, chaque fois que nécessaire, les politiques et programmes communs relatifs à la protection sociale et au

développement.

12. La Conférence a désigné les États membres de l'OCI suivants pour siéger en tant que membres du Comité de Pilotage pour la mise en œuvre dudit Cadre de Coopération :

Président - République d'Azerbaïdjan

Membres - Koweït, Libye, Turquie, Malaisie, Guinée, Cameroun, Indonésie et Arabie Saoudite.

13. La Conférence a chargé le Comité de Pilotage d'élaborer une série de plans et de programmes, y compris les calendriers et critères à respecter, en vue d'assurer la mise en œuvre prompte et effective des programmes identifiés dans le Cadre de Coopération tel qu'adopté par la 2^{ème} session. Le Comité de Pilotage a également été mandaté pour inclure un mécanisme d'évaluation de la performance et du processus de mise en œuvre du Cadre par intervalles de deux ans et pour soumettre ses rapports à la Conférence des Ministres du Travail des États membres de l'OCI par le truchement du Secrétariat Général de l'OCI. (Cf. Document-Cadre à l'**Annexe V**).

ADOPTION DE LA RÉOLUTION ET DE LA DÉCLARATION DE BAKOU

14. La Conférence a également adopté la Déclaration de Bakou et la Résolution sur la Coopération dans le domaine du Travail, l'Emploi et de la Protection Sociale entre les États Membres de l'OCI. (Cf. **Annexes VI et VII**, respectivement).

MOTION DE REMERCIEMENTS

15. La Conférence a exprimé sa profonde gratitude à SE M. Ilham Aliyev, Président de la République d'Azerbaïdjan, pour avoir bien voulu accepter de placer la deuxième session de la CIMT sous son haut patronage et pour toutes les facilités accordées à toutes les délégations participantes depuis leur arrivée dans la prestigieuse capitale historique et culturelle de Bakou. La Conférence a également exprimé sa gratitude au Gouvernement et au peuple de la République d'Azerbaïdjan pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité réservés aux participants et pour les excellentes dispositions prises afin de garantir le succès de la session.

16. La Conférence a d'autre part adressé ses remerciements au Secrétariat général de l'OCI, sous la direction éclairée de S.E. le Secrétaire général le Prof Ekmeleddin Ihsanoglu, pour ses efforts dévoués et inlassables et la qualité des dispositions prises en vue de la deuxième session de la CIMT.

17. La Conférence s'est félicitée de l'offre faite par la République d'Indonésie d'accueillir la troisième session de la CIMT en 2015 et a invité les États membres à y participer activement.

18. A la fin des travaux, les participants ont adressé leurs remerciements au Président de la deuxième session de la CIMT et l'ont félicité pour le talent avec lequel il avait conduit les délibérations.
